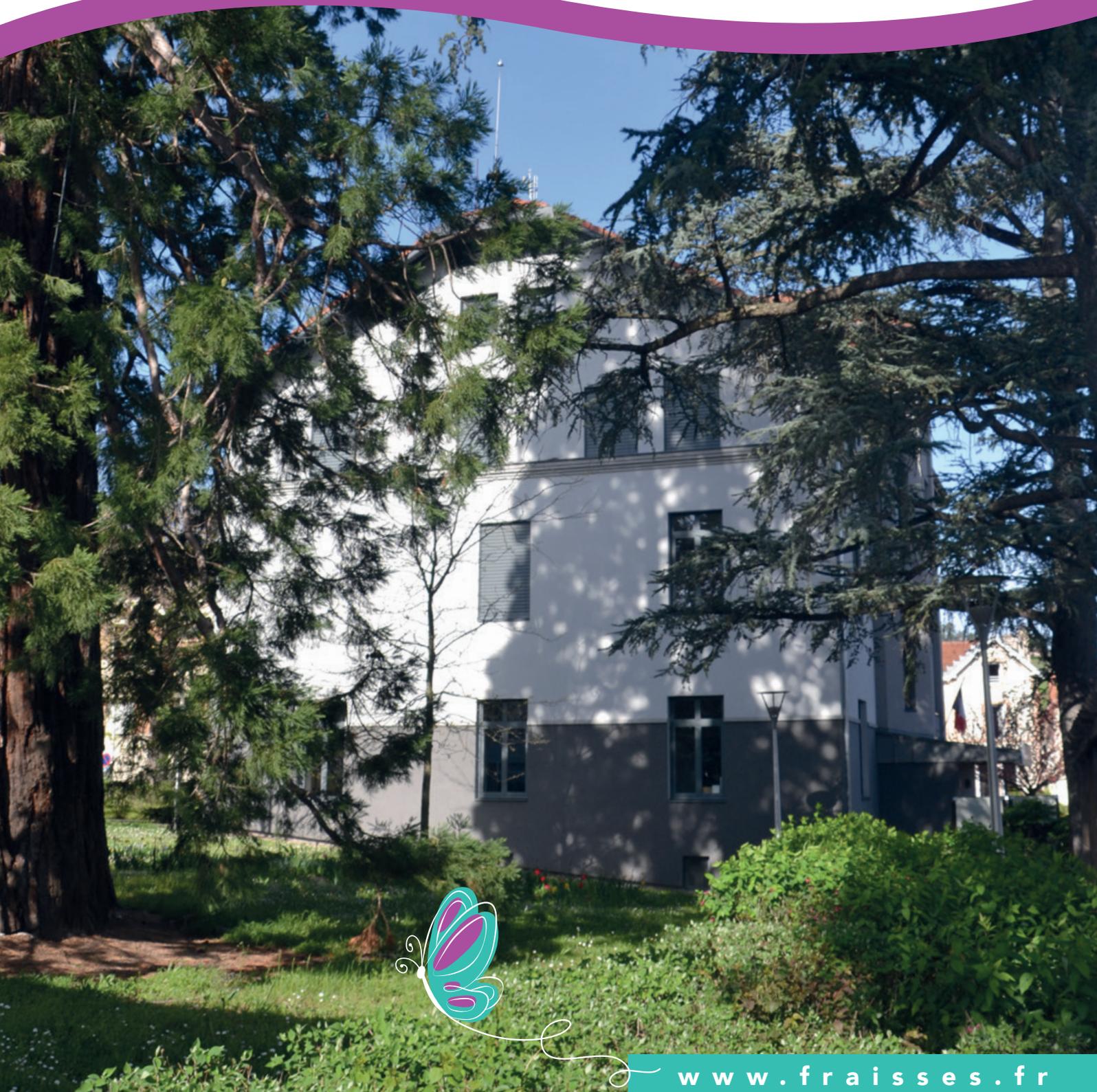


BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

FRAISSES MAG'

MAI 2024



www.fraisses.fr

Vie municipale

Nouveaux Elus
au CME

Cadre de vie

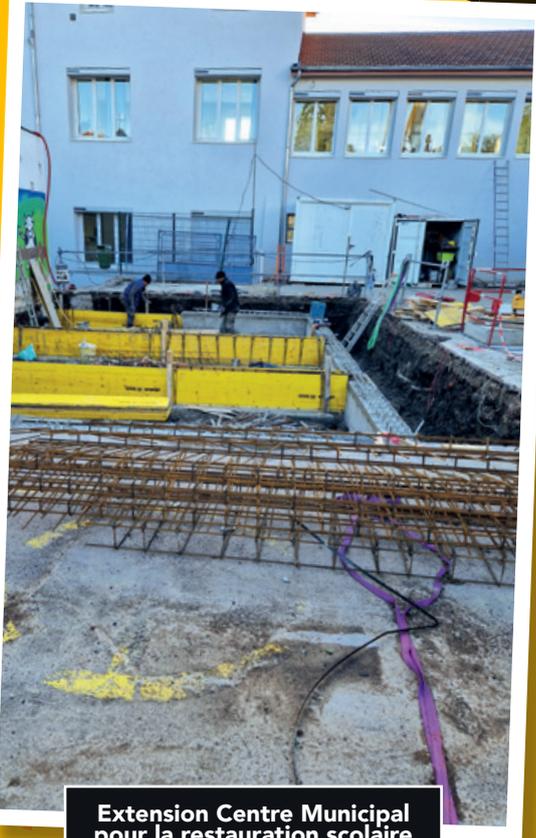
Zoom sur
l'Ecole

Vie sociale

Une Fête du Livre
à Fraisses



Changement canalisation eau potable et mise sur domaine public compteurs eau.



Extension Centre Municipal pour la restauration scolaire



Centre de Loisirs

TRAVAUX



Aire de jeux Parc M Constant



Extérieur Centre de Loisirs



SOMMAIRE

4 - 8

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal Enfants
Ma Commune, Ma santé
Stationnement zone bleue
Elections Européennes
Mediation Santé
Finances
Recensement

9 - 11

CADRE DE VIE

Regie de l'Eau
L'Ecole

12 - 13

VIE SOCIALE

Olympiades Familiales
SIDR
A vos agendas

14 - 17

VIE ASSOCIATIVE

Fraisses Animation
ARMOE
ESF Danse
Fraisses Lecture
Les Petits du Grand Fraisses

18

MOTS DE L'OPPOSITION

Fraisses 20-26

19

ETAT CIVIL

19

INFOS PRATIQUES

Mairie :

12 rue Jean Padel - 42490 FRAISSES
Tél : 04 77 40 56 40
Courriel : contact@fraisses.fr

Responsable de la publication :
Christiane Barailler

Conception :

Com'elle - Firminy - 06 35 58 07 06
Tirage : 2000 exemplaires



Chères
Fraissillouses,
Chers
Fraissillous,

Nous sommes déjà au mois de mai, j'espère que la venue des beaux jours nous permettra de profiter des bienfaits des espaces extérieurs.

Nous venons de voter le budget pour l'année 2024, qui rend possible les projets destinés à améliorer notre cadre de vie à tous. Malgré le contexte inflationniste, la commune reste faiblement endettée, nos investissements sont toujours dans la mesure de nos capacités financières, et nous sollicitons le plus possible l'Etat, la région et le département afin d'obtenir des subventions. Nous respecterons nos engagements de 2020 consistant à ne pas augmenter les taxes communales dont la taxe foncière : depuis 2020, les taux ne sont pas augmentés. Seules les bases, décidées par l'État, évoluent.

Vous connaissez les problèmes de qualité de l'eau rencontrés sur la vallée de l'Ondaine. Depuis, de nombreux travaux ont déjà été réalisés sur la station de traitement des 4 Vents et j'ai demandé à Saint-Étienne Métropole de lancer au plus vite des renouvellements prioritaires de canalisations, qui ont déjà commencé.

Notre commune où il fait bon vivre s'engage pour le présent et l'avenir au service des jeunes avec la création d'un nouveau centre de loisirs, la réhabilitation des sites de restauration scolaire, le réaménagement de plusieurs aires de jeux pour les enfants et les adultes. Vous pourrez les découvrir en parcourant les pages de ce nouveau numéro.

La volonté de la majorité municipale est toujours le soutien à nos associations, à nos écoles, à notre secteur économique.

Je tiens aussi à féliciter notre conseil municipal enfants, pour sa présence importante aux commémorations, son soutien aux associations lors d'actions caritatives ainsi que pour ses projets.

Je remercie l'ensemble de nos agents pour la qualité de leur travail et leur investissement pour la commune.

Je ne peux conclure sans évoquer un engagement de chaque instant qui me tient particulièrement à cœur, celui en faveur du commerce de proximité que nous accompagnons le mieux possible mais aussi, en favorisant la venue de commerces ambulants, deux bouchers, un pizzaiolo, ainsi qu'un food truck portugais sur la place Jean Rist.

Parce qu'un commerce durable, c'est avant tout un commerce vivable, c'est à chacune et chacun d'entre nous qu'il appartient désormais de consommer local, afin de pouvoir garder cette proximité si importante pour tous et qui fait partie du cœur de notre ville.

Il n'y a pas de petits ou de grands projets, il n'y a que des avancées, des objectifs au service du bien-être des Fraissillous.

Bonne lecture à tous.

Christiane BARAILLER,
Maire de Fraisses



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Deux nouveaux thèmes pour 2024

Le 17 octobre 2023, les conseillers municipaux en charge du CME sont allés à la rencontre des élèves de CE2 dans les classes des écoles Jules Ferry et Jean Zay pour échanger sur le rôle du conseil municipal enfants.

NOUVEAUX ELUS

Les élections se sont déroulées le 16 novembre dernier dans les classes de CE2.



Comme pour les élections officielles, après une campagne électorale, les élèves ont voté pour élire les nouveaux membres.

Félicitations et bienvenue aux nouveaux élèves élus :

Après plusieurs réunions d'échanges, les projets 2024 des élus s'articuleront autour de 2 thèmes :

- la recherche médicale
- la biodiversité

REMISE DE CHEQUE

Le 28 novembre 2023 suite à la brocante du mois de juin où les enfants du CME avaient vendu des livres d'occasion, vêtements, jouets... un chèque d'un montant de 193 € a été remis à l'association «le Père Noël du Lundi».



Les membres de l'association dont le Président M. Gagnière, ont présenté toutes les actions qu'ils mènent pour apporter du soutien aux enfants hospitalisés et malades et leur rendre le sourire :

- arbre de Noël
- distribution de cadeaux
- financement des décorations des dalles de plafond dans les salles de soin de l'Hôpital Nord de Saint-Etienne
- financement de sorties pêche ou goëlette

Un temps d'échange enrichissant pour tous avec une belle association en présence de Mme le Maire.



MARCHE DE NOEL

Samedi 2 décembre 2023, les petits élus du conseil municipal enfants ont tenu une buvette au gymnase Dorian. Les bénéfices ont été reversés dans l'enveloppe globale destinée à la recherche médicale pour l'année 2024.



CEREMONIE D'INTRONISATION

Jeudi 11 janvier 2024 : cérémonie d'intronisation pour les 8 nouveaux enfants élus de CE2. Les enfants et leur famille ont été accueillis en Mairie par Mme le Maire et ont reçu une pochette contenant du matériel ainsi que leur carte d'élu au CME. La cérémonie s'est terminée par le partage du verre de l'amitié.



CEREMONIE DES VŒUX

Le vendredi 12 janvier 2024, Mme le Maire et son conseil municipal ont réuni, autour du verre de l'amitié et de la traditionnelle galette, les associations, enseignants, commerçants et artisans de la commune, ainsi que les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants.

L'occasion d'exprimer la gratitude de la municipalité à chacune et chacun pour l'engagement dont ils font preuve, au quotidien, au service des Fraissillous(es).

MA COMMUNE, MA SANTÉ

Une étude personnalisée est proposée aux habitants de Fraisses. Des tarifs négociés auprès de mutuelles partenaires par un référent de secteur, pour les actifs et les seniors sans limite d'âge.

Contactez **Mme Faure**
au **06 03 26 08 78**
ou **04 15 85 96 55**

STATIONNEMENT ZONE BLEUE

Afin de répondre à la demande de nos commerces et faciliter leur accès, le stationnement en zone bleue, qui existait déjà, va être remis à jour.

Le marquage au sol et la signalisation du stationnement en zone bleue vont être mis en place sur les rues Souteyrat et Langevin, pour les places de stationnement le long de la rue devant les commerces. Le stationnement sera limité à 2h entre 8h00 et 18h00.

A partir de mois de septembre, des disques de stationnement seront disponibles sur demande à la Mairie.

Nous comptons sur vous pour respecter ces règles de stationnement, et ce dans l'intérêt de nos commerces. Après une petite période de mise en place, où chacun pourra prendre de bonnes habitudes, les services de police nationale effectueront des contrôles et verbalisations si nécessaire.



QUAND ?

Les élections européennes ont lieu en France, en 1 seul tour, **le 9 juin 2024 de 8h à 18h**. Il est obligatoire de présenter une pièce d'identité pour voter.

POURQUOI JE VOTE ?

Pour rappel, le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. Pour le mandat 2024-2029, on comptera 720 eurodéputés, dont 81 pour la France.

Le Parlement européen a aujourd'hui un rôle important. Il exerce :

- un pouvoir de décision avec la Commission européenne ;
- un rôle législatif et budgétaire ;
- un pouvoir de contrôle voire de censure de l'exécutif européen.

En France, l'ensemble du territoire est réuni en une circonscription unique. La répartition des **81 sièges réservés** aux représentants français au Parlement européen s'établit à l'issue du scrutin.

Chaque parti ayant rassemblé plus de 5% des suffrages se voit attribuer un nombre de sièges proportionnel à leur classement électoral.

QUI PEUT VOTER ?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

COMMENT FAIRE UNE PROCURATION ?

Pour rappel, vous pouvez faire une procuration si vous êtes absent(e) le jour du scrutin. Cette dernière peut se faire en ligne ou dans n'importe quel commissariat de police ou gendarmerie.

Attention, un électeur ne peut recevoir qu'une seule procuration.

Vous pouvez désigner n'importe quel électeur européen qui vote en France. Le jour du vote, l'électeur que vous avez désigné votera à votre place dans votre bureau de vote.

LA MEDIATION SANTE

Nouveau service pour les Fraissillous

Les médiateurs de santé accompagnent les usagers dans leurs démarches d'accès aux droits et aux soins.

QUELLES SONT LEURS MISSIONS ?

- > **l'écoute** : pour identifier les besoins des personnes,
- > **l'information** sur les droits,
- > **l'orientation** vers les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux,
- > **la proposition d'actions** de prévention et d'éducation à la santé.

EN QUOI CONSISTE L'ACCOMPAGNEMENT ?

- > **des rendez-vous pour un suivi individuel dans les démarches d'accès aux droits et aux soins** : demande d'aide à la complémentaire santé, orientation vers les professionnels de santé ou les travailleurs sociaux, demande auprès de la sécurité sociale, prise de rdv...
- > **des actions collectives de prévention et d'éducation à la santé** avec les partenaires du territoire.

Ce service est gratuit et confidentiel. Il est assuré par un professionnel.

Permanence en Mairie tous les mardis de 9h à 17h30.

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS :

06 37 70 55 81



FINANCES

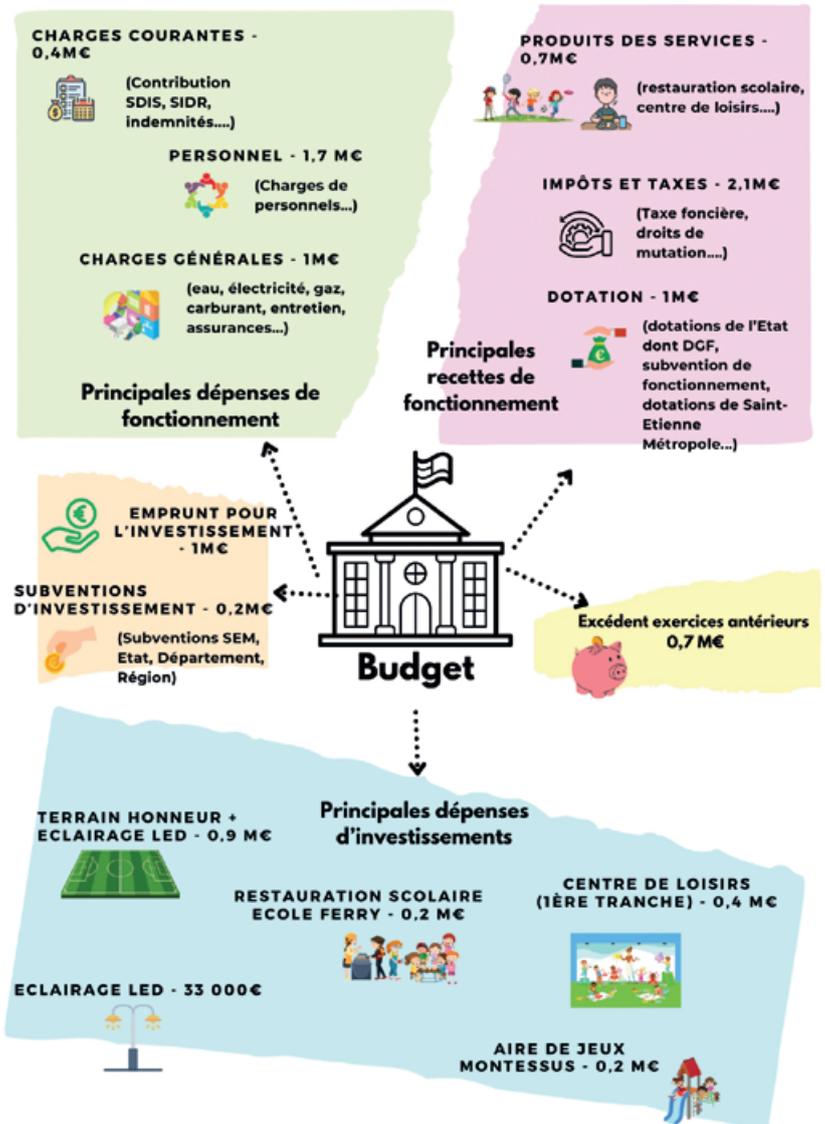
Des finances saines malgré l'inflation

Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous sont issus du compte administratif de la commune. Il s'agit des dépenses et recettes réalisées en 2023.

FONCTIONNEMENT	
Recettes	3 814 352,88 €
Dépenses	3 575 181,31 €
Résultat de clôture 2023	239 171,57 €

Comme les autres communes, Fraisses subit **l'inflation**, notamment sur **l'énergie**, ce qui impacte les dépenses. Les **dépenses de personnels** sont également en hausse du fait des différentes augmentations du point d'indice des fonctionnaires et du SMIC, **sans compensation de l'Etat**.

La **situation financière saine de la commune**, conjuguée avec un **faible endettement** et d'importantes **subventions**, notamment de Saint-Etienne Métropole (Plan de relance métropolitain) ont permis à la commune de réaliser **d'importants investissements** (voir schéma)



COMMENT FONCTIONNE UN BUDGET COMMUNAL ?

Le budget d'une commune est constitué de **dépenses** et de **recettes**. Les deux premières sources de recettes sont les **impôts locaux** et les **dotations de l'État**.

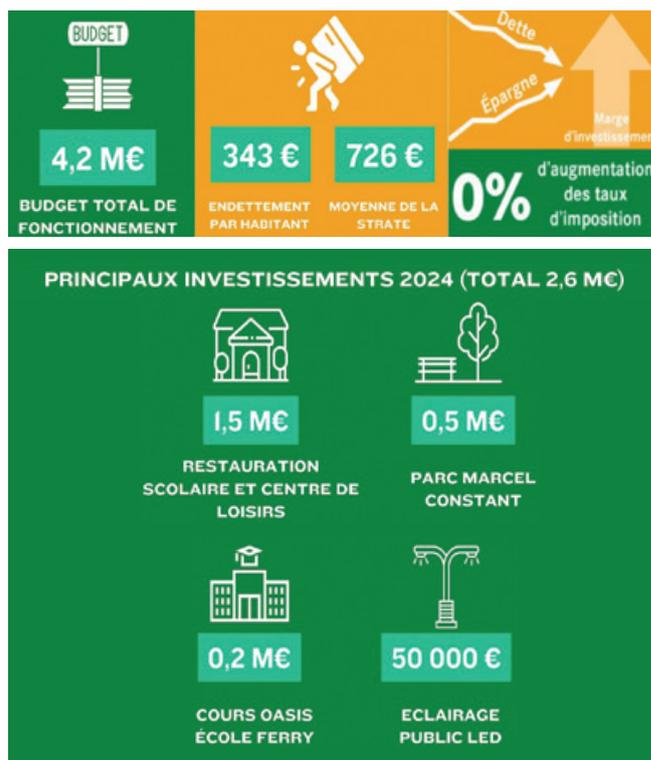
Les dépenses sont réparties en deux sections : **fonctionnement** et **investissement**.

Une commune peut également **emprunter** pour financer des investissements, notamment lorsqu'il s'agit de **projets structurants** nécessitant des **capitaux importants**.

Contrairement au budget de l'État, celui des communes doit être à l'équilibre, c'est-à-dire que les recettes doivent être équivalentes aux dépenses.

BUDGET 2024 : MAÎTRISER LES DÉPENSES POUR CONTINUER À INVESTIR

Le budget voté en 2024 se donne pour objectifs de maîtriser les dépenses malgré l'inflation afin d'offrir des services et des infrastructures de qualité aux Fraissillous(es) et terminer nos grands projets de mandat (restauration scolaire, centre de loisirs, parc Marcel Constant.)



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023



Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. Ce dernier sert à comptabiliser la population officielle de la commune, mais il fournit également de nombreuses informations afin de réaliser des études au niveau local et national pour mieux connaître les caractéristiques de la population et adapter les politiques publiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

La population municipale sert en outre à déterminer les dotations de l'Etat au bénéfice de la commune, le nombre d'élus au Conseil municipal notamment. Pour notre commune, ce recensement a eu lieu en 2023. **Bonne nouvelle : la population municipale a légèrement augmenté.** L'INSEE a comptabilisé 3872 habitants en 2023.

Toutefois, ce nombre ne correspond pas à la population légale de la commune. En effet, étant donné que le recensement n'a pas lieu la même année pour toutes les communes de France, l'INSEE calcule la population à la même date pour toutes les communes, celle du milieu des 5 dernières années écoulées (2019-2023), soit le 1^{er} janvier 2021.

Ainsi, la population municipale légale au 1^{er} janvier 2024 calculée par l'INSEE est fixée à 3779 (contre 3732 au 1^{er} janvier 2023).

REGIE DE L'EAU

Communiqué de SEM

IMPORTANT AU 01/06/2024
Création de la Régie Eau Ondaine
de Saint-Étienne Métropole

Madame, Monsieur,

À partir du 01/06/2024, Saint-Étienne Métropole mettra en place la **Régie Eau Ondaine** pour une uniformisation progressive et une meilleure gestion de l'eau sur les 5 communes suivantes : Firminy, Fraisses, La Ricamarie, Le Chambon Feugerolles, Unieux.

À partir de cette date, **toutes vos démarches liées à l'eau potable** (souscription ou résiliation de contrat, demande de raccordement...) **devront être effectuées auprès de ce service.**

Vous pourrez aussi le joindre **pour toutes vos demandes relatives à l'assainissement** afin d'être mis en relation avec l'interlocuteur adéquat.

Les moyens de communication suivants seront à votre disposition :

- **Accueil téléphonique** du lundi au vendredi de 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 15 - 16 h 30
Urgences techniques 24h/24
04 77 55 94 00

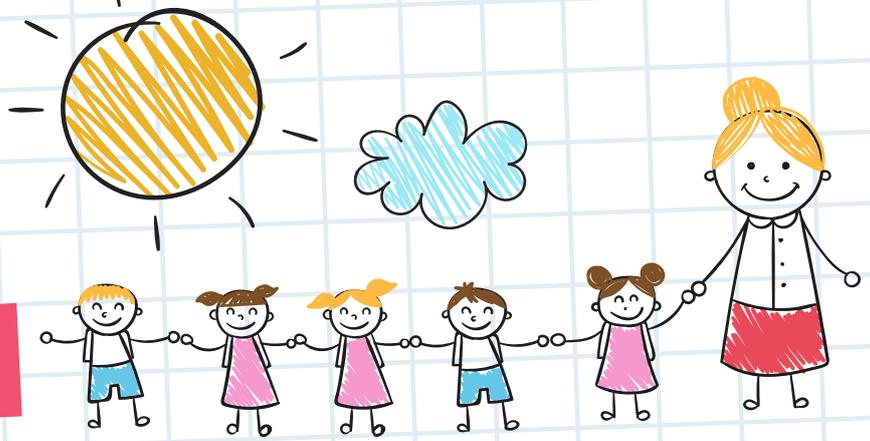
- **Accueil physique :**

Régie Eau Ondaine 12 rue de l'industrie - 42240 Unieux	Les mercredis	08 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30
Mairie du Chambon-Feugerolles Place Jean Jaurès - 42501 Le Chambon-Feugerolles	Les lundis et vendredis	08 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30

- **Mail :** eau-ondaine@saint-etienne-metropole.fr
- **Portail internet :** à partir de votre espace personnel accessible à l'adresse suivante
<https://eau.saint-etienne-metropole.fr/#/connexion>
- **Courrier :** **Saint-Étienne Métropole**
Régie Eau Ondaine
2 avenue Grüner
BP 60061
42006 Saint-Étienne cedex 1

À savoir : Toutes les modalités de relève des compteurs d'eau et de facturation (factures-courriers, prélèvements...) restent inchangées pour vous et n'appellent aucune démarche particulière de votre part. Toute amélioration de service fera l'objet d'une information particulière qui vous sera transmise soit par courrier soit par une note jointe à votre facture d'eau.

ZOOM SUR... L'ÉCOLE



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour inscrire leurs enfants à l'école maternelle ou élémentaire, les familles doivent faire une demande auprès de la mairie car la demande d'inscription doit obligatoirement être validée par le maire de la commune, on parle d'inscription administrative. Dans un second temps, l'inscription se fait au niveau de l'éducation nationale par l'intermédiaire des directrices/directeurs d'école.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Tout enfant de 3 ans pour sa 1^{ère} année de maternelle,
- Tout enfant qui entre en classe de CP donc à l'école élémentaire
- Si vous arrivez sur la commune, votre enfant doit être scolarisé dès que possible

QUAND FAIRE LA DEMANDE D'INSCRIPTION ?

Dès que possible.

POURQUOI FAIRE UNE DEMANDE D'INSCRIPTION EN OCTOBRE POUR LA RENTRÉE SUIVANTE ALORS QU'ELLE NE SERA PAS VALIDÉE IMMÉDIATEMENT ?

Il est demandé aux familles de remplir une fiche d'inscription notamment pour l'école maternelle dès le mois d'octobre de l'année qui précède la scolarisation car l'éducation nationale l'exige. En effet, au moment des vacances de Toussaint les services de l'éducation nationale demandent aux communes combien d'enfants seront inscrits dans leurs écoles à la rentrée suivante. Le but est de décider, dès janvier, de l'ouverture et/ou de la fermeture des classes voire des écoles.

POUR L'INSCRIPTION EN ÉCOLE MATERNELLE, COMMENT SE FAIT LE CHOIX ENTRE LES 2 ÉCOLES ?

La répartition des enfants entre les 2 écoles maternelles (aussi appelée sectorisation) est une compétence communale. Ainsi, la commune est divisée en 2 secteurs qui « découpent » la commune afin de tenter d'équilibrer au mieux les effectifs entre les 2 écoles. Cette sectorisation qui dépend du lieu de domicile des familles n'est pas statique

mais peut être amenée à bouger en fonction des risques de fermeture de classes. Par conséquent, si une rue change de secteur, c'est pour éviter une fermeture de classe et c'est toujours le fruit d'une concertation entre les enseignants des 2 écoles et les élus.

EST-CE QUE LES CHANGEMENTS DE SECTEURS SONT FRÉQUENTS ?

Le but de la sectorisation est d'équilibrer les effectifs mais aussi d'apporter aux équipes enseignantes toute la sérénité dont elles ont besoin pour faire leur travail, c'est pourquoi les changements de secteur sont exceptionnels et s'appuient sur les prévisions d'effectifs sur le long terme. Par exemple, depuis 2001 nous avons effectué 3 changements de secteur : 1 en faveur de l'école de la Périavaure et 2 en faveur de l'école du Grand Fraisses. La dernière fois était pour préparer la rentrée prochaine, celle de 2024 puisque l'école de la Périavaure fait face à un effectif très important contrairement à l'école du Grand Fraisses qui est menacée par une fermeture de classe.

COMMENT SE FAIT-IL QUE DES ENFANTS DOMICILIÉS DANS UNE COMMUNE SONT SCOLARISÉS DANS UNE AUTRE COMMUNE ?

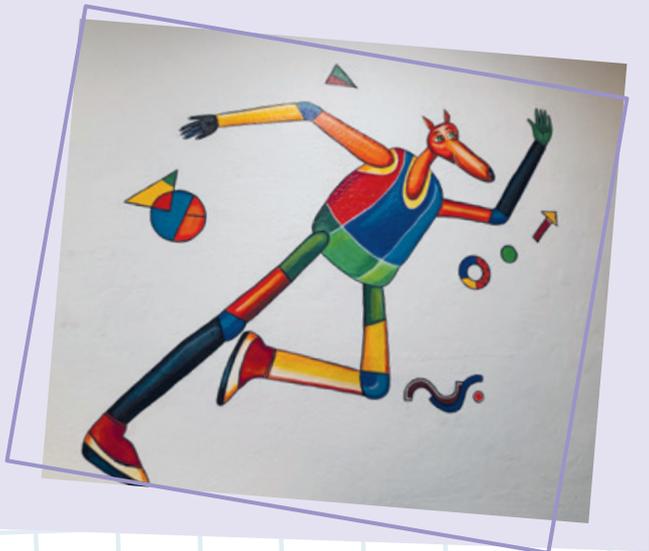
Une famille domiciliée dans une commune peut demander que son enfant soit scolarisé dans une autre commune. Pour ce faire, une demande de dérogation doit être remplie (le formulaire est donné par la mairie du domicile). Cette demande est acceptée ou pas par le maire (via la commission des écoles) de la commune de domicile, elle est envoyée au maire de la commune choisie par les parents pour scolariser leur l'enfant. A son tour, le maire acceptera ou pas la demande. Toute demande de dérogation doit être motivée par les familles. Il s'agit d'une procédure encadrée par la loi ainsi, si les 2 décisions sont positives, la commune de résidence de l'élève s'engage à rembourser les frais de scolarité à la commune d'accueil. Si seule la commune d'accueil répond favorablement, les frais de scolarité ne lui seront pas remboursés sauf si la demande est motivée par des motifs dits « de droit » par la loi. Dans ces cas, la commune de résidence ne peut pas légalement refuser la demande de dérogation et doit rembourser les frais de scolarité à la commune d'accueil de l'enfant.

$$1 + 2 = 3$$



LES MURS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PRENNENT LES COULEURS OLYMPIQUES

Comme chaque année, à tour de rôle, les écoles bénéficient du financement « mairie » de 2000 € pour mener à bien un projet artistique et culturel. Cette année, chaque classe de CP, CE1 et CE2 de l'école élémentaire J. Ferry/J.Zay a réalisé une œuvre collective représentant des personnages en mouvement dans le cadre de leur projet intitulé « **Courez, lisez et créez** ». Ce travail a été possible grâce à la collaboration de l'artiste **Madeleine Ossikian aussi appelée 'Mad'O'**. Le point de départ a été la réflexion des élèves sur les mouvements nécessaires pour nager, jouer, sauter, bouger. Ceci a abouti à des dessins dont s'est inspiré Mad'O pour réaliser des fresques sur les murs intérieurs de l'école. Les enfants ont donc la joie d'admirer leurs dessins qui ont pris vie grâce à une artiste dont ils ont pu découvrir et partager le travail dans son intégralité à savoir le choix du support, la préparation des murs, le matériel utilisé, le choix des couleurs et les compétences requises.



CADRE DE VIE

RYTHMES SCOLAIRES

RENTRÉES 2024 À 2027 : ON NE CHANGE RIEN !

Suite à la demande des services départementaux de l'éducation nationale de **conserver ou non l'organisation scolaire actuelle** dans notre commune, un vote anonyme a été organisé auprès des familles et des enseignants.

Pour rappel, depuis la fin des TAP en 2018, **la semaine scolaire à Fraisses est organisée sur 4 jours** selon le souhait (par vote) des enseignants et parents d'élèves. **Cette organisation a été renouvelée en 2021 par un vote similaire.** A chaque fois, c'est le comité de pilotage des rythmes scolaires* qui s'est réuni afin de décider des modalités de consultation des différents acteurs.

Le vote a eu lieu le 18 mars dernier dans les 3 écoles Fraissillouses et, à la très grande majorité des votants, **l'organisation à 4 jours a été plébiscitée pour les 3 ans à venir.** Les résultats du vote ont ensuite été validés par les conseils d'école. Enfin, le conseil municipal du 27 mars dernier a également validé le choix des familles et enseignants. Cette décision doit désormais recevoir l'aval des services de l'éducation nationale car, pour mémoire, c'est la semaine de 4 jours ½ qui est normalement en vigueur en France.

Pour rappel, la semaine scolaire est organisée comme suit :

ÉCOLES MATERNELLES

8h30 - 11h30
13h30 - 16h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

8h30 - 11h45
13h30 - 16h15

(+ possibilité étude jusqu'à 17h30 lundi et jeudi)

*le comité de pilotage des rythmes scolaires est une instance municipale composée de parents d'élèves élus des 3 écoles, des 2 DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale), de représentants des enseignants et d'élus de la majorité.





OLYMPIADES FAMILIALES

SAMEDI 15 JUIN 2024, 14h à 18h au gymnase Dorian

Un après-midi pour jouer ensemble adultes et enfants, en famille autour du thème des Jeux Olympiques !

Venez participer aux nombreux ateliers de pratique physique adaptés pour adultes et enfants. Sont proposés le foot, le basket, le tennis de table, les boules... et aussi des découvertes telles que le biathlon, le golf, « Koh- Lanta » à la mode fraissillouse et bien d'autres que vous aurez la chance de découvrir !

Librement et gratuitement, vous pourrez participer aux ateliers de votre choix, afin de gagner le maximum

de points en pratiquant mais aussi en répondant aux questions du quizz et surtout en partageant un grand moment familial.

Les gagnants pourront bénéficier d'une inscription gratuite dans un club fraissillou de leur choix pour la prochaine année scolaire !

Tous les participants pourront repartir avec leur photo de médaillé sur le podium (activité payante) !

Une buvette au profit de l'association « Aide à la Recherche Médicale de l'Ondaine et de ses environs » sera proposée également.

PLUSIEURS ATELIERS PROPOSÉS DONT..



ET BIEN PLUS ENCORE... VENEZ NOMBREUX !

SIDR

Syndicat Intercommunal des Rives



Dans le cadre de la semaine de la parentalité qui a lieu du 10 au 15 juin nous organisons une **journée fête de la petite enfance**, goûter gratuit.

Le mercredi 12 juin à Unieux
« Salle Gaby Crèpet » de 9h à 17h.

Le matin pour les enfants de 0 à 3 ans et l'après-midi à partir de 14 h pour les 3/6 ans.

Tous les enfants de l'intercommunalité sont invités.

A VOS AGENDAS

Animations à venir

SAMEDI 25 MAI

**Concours de pétanque
+ paëlla** - Momes Fraissillous
Site Jules Ferry

SAMEDI 25 MAI

Concours de boules + repas
Boule de la Gampille

SAMEDI 1 JUIN

**Kermesse les Amis de
Montessus** - Montessus

SAMEDI 1 JUIN

Pétanque
Les petits du Grand Fraisses
Parc Marcel Constant ?

JEUDI 6 JUIN

**Répétition publique
spectacle ESF** danse
Quarto Unieux. Au profit de
la recherche médicale

VENDREDI 7 JUIN

Spectacle danse ESF
Quarto Unieux

VENDREDI 7 JUIN

**Journée détente FNACA
cartes + pétanque.**
Jules Ferry - 11h30

DIMANCHE 9 JUIN

Elections européennes
Centre municipal

DIMANCHE 9 JUIN

Brocante
Fraisses Animations
Site Dorian

VENDREDI 14 JUIN

Spectacle Danse ESF
Quarto Unieux

VENDREDI 14 JUIN

Kermesse
Momes Fraissillous
Site Jules Ferry

SAMEDI 15 JUIN

Olympiades Familiales
Gymnase Dorian - 14 à 18 h

SAMEDI 15 JUIN

Spectacle Danse ESF
Quarto Unieux

VENDREDI 21 JUIN

Kermesse
P'titous de la Perivaure
Site Jules Ferry

SAMEDI 22 JUIN

Challenge de la municipalité
Boule des Amis Réunis

SAMEDI 22 JUIN

**Vente de Costumes
et de livres**
ESF danse et Fraisses Lecture
au profit de la recherche
médicale. Salle Rose Troton

VENDREDI 28 JUIN

**Kermesse des Petits
du Grand Fraisses**
Site Jules Ferry ?

SAMEDI 29 JUIN

Concours de Longue
Boule de la Gampille

SAMEDI 6 JUILLET

Pétanque
Amis de Montessus
Montessus

SAMEDI 6 JUILLET

Concours Sicard
Boule de la Gampille

SAMEDI 13 JUILLET

Soirée dansante
à partir de 20h30
Site Jules Ferry

Feu d'artifice à 22h30
Place Jean Rist

JEUDI 29 AOÛT

Fraisses Ça Bouge
Complexe Dorian

MARDI 3 SEPTEMBRE

Forum des associations
de 16 à 20h
Gymnase Dorian

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Noces d'or
Centre Municipal à 11h

JEUDI 5 OCTOBRE

**Fête du livre
et atelier écriture**
Salle Dorian

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Journée à thème
Fraisses Animation

SAMEDI 26 OCTOBRE

Repas du Maire
Salle Dorian à 12h





FRAISSES ANIMATION

Les animations à venir

Fraisses Animation proposant des actions sur notre commune toute l'année vous informe :

- Nous avons organisé au mois de février, avec l'Amicale Laïque, un loto qui a connu un grand succès. Le **bénéfice net de 2000 euros** sera remis à la Recherche Médicale.
- Notre traditionnelle chasse aux œufs a eu lieu au complexe Jules Ferry pour le grand plaisir des enfants accompagnés de leur parents.

A bientôt pour nos futures animations, foire à la brocante, repas dansant...





ARMOE

Aide à la Recherche Médicale Ondaine et Environs

En 2024, ce sont **les villes de Fraisses, Saint-Paul en Cornillon, Çaloire**, et leur milieu associatif, qui vont soutenir le projet suivant.

Projet présenté par le Docteur Anne-Claire DUCHEZ, chargée de recherche, Unité INSERM SAINBIOSE de l'Établissement Français du Sang (EFS).

PROJET

Selon l'organisation mondiale de la santé, la population comptera près de 25 % de personnes âgées, de plus de 50 ans d'ici 2050. **Le vieillissement de la population**

s'accompagne d'une fréquence accrue de pathologie cardio-vasculaire. Nous souhaiterions détecter la présence de petits éléments dans le sang permettant d'évaluer la santé, des vaisseaux sanguins et des cellules du sang.

Une centrifugeuse à très haute vitesse permet de les isoler physiquement, ce qui permettrait de mesurer finement la taille et la concentration de ces vésicules. **Achat du rotor d'une ultra centrifugeuse qui servira également à d'autres laboratoires de la faculté de Médecine.**

Financement sollicité : 10 000 €

ESF DANSE

Braderie costumes et accessoires

L'ESF danse organise une Grande Braderie de ses costumes et accessoires.

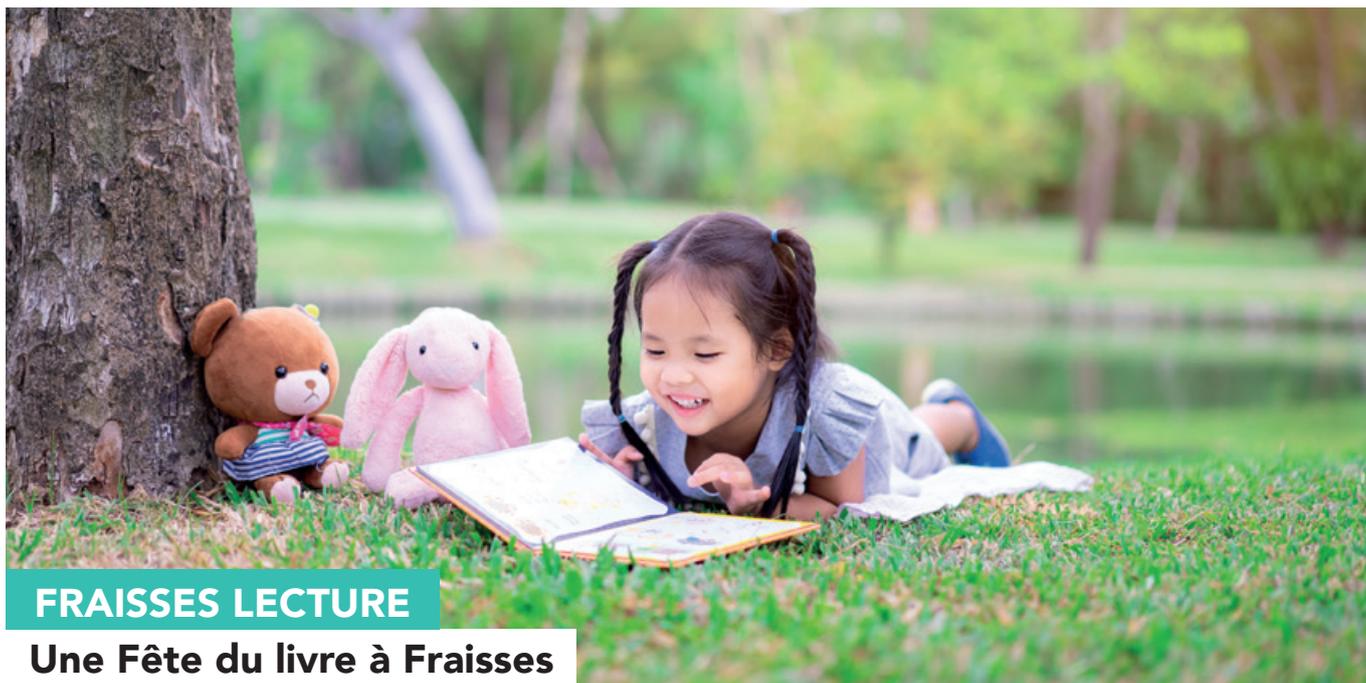
LE SAMEDI 22 JUIN DE 10H À 17H, salle Rose Trotton, L'ESF danse vendra des costumes, accessoires et CD utilisés lors de ses précédents spectacles.

Vous trouverez des robes, pantalons, combinaisons, tuniques de différentes tailles, chapeaux et autres accessoires variés. **Le bénéfice de la vente sera reversé à la recherche médicale.**



Pour compléter cette action, **la répétition générale du 6 juin à 20 h sera ouverte** au public toujours au profit de la recherche médicale : prix de la place 10 € (gratuit pour les enfants de moins de 10 ans).

Venez nombreux !



FRAISSES LECTURE

Une Fête du livre à Fraisses

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 DE 10H À 18H, Fraisses Lecture, la bibliothèque associative de Fraisses organise en partenariat avec la municipalité une fête du livre dans la petite salle du Gymnase Dorian.

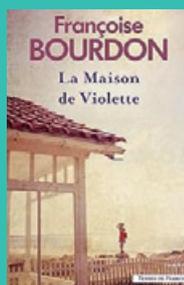
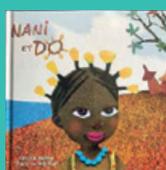
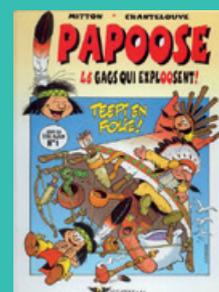
Ce sont en tout **11 auteurs** qui ont répondu présents et qui viendront parler de leurs livres.

Entre romans terroir, fantaisie, thrillers, bandes dessinées et albums pour enfants, tous les lecteurs trouveront leur bonheur.

Ne manquez pas ce rendez-vous aussi bien culturel que convivial.

A noter également sur vos agendas, notre grande vente de livres d'occasion (adultes et enfants) qui aura lieu le samedi 22 juin de 10h à 17h salle Rose Troton, en association avec l'ESF danse qui vendra ce même jour, costumes et accessoires.

QUELQUES LIVRES PRESENTS...





LES PETITS DU GRAND FRAISSES

Mardi Gras à Fraisses, un Carnaval Magique au Gymnase

Le mardi 13 février 2024, l'association des parents d'élèves « Les petits du Grand Fraisses » a enflammé le Gymnase Dorian de Fraisses en organisant le Carnaval de Mardi Gras.

Ouvert à tous, cet évènement a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive. Sous les rythmes endiablés du DJ, près de **250 personnes** ont participé à cette soirée exceptionnelle.

Les délices étaient au rendez-vous avec une buvette généreuse offrant pizzas, crêpes sucrées et salées, bugnes et une variété de boissons, des sodas aux boissons alcoolisées.

Les enfants, parés de leurs plus beaux déguisements et maquillés, ont ajouté une touche de couleur et de joie à cette soirée inoubliable. **Merci à tous pour avoir contribué au succès de cette deuxième édition du Carnaval à Fraisses !**





FRAISSES 20-26

Bonjour à tous,

Cette année 2023 vient de se terminer. Elle a été difficile pour toutes les familles.

Beaucoup de clignotants passent au rouge à l'échelon national.

Nous avons subi trop d'augmentations : gaz, électricité et alimentation, voir sur nos marchés et dans les grands magasins. Pour notre commune, la taxe d'habitation a pris 7,2 %. Si nous n'avions pas perdu 36 000 euros de location par an nous aurions pu faire moins. Certaines communes n'ont pas augmenté cette taxe. Pour l'eau, nous avons pris un euro de plus par mètre cube depuis les élections municipales. Nous ne parlerons pas de la qualité de cette dernière qui impacte notre commune depuis plus de 2 ans. Merci au Maire d'Unieux qui a fait bouger la métropole sur ce sujet.

Dans le débat budgétaire, nous avons appris les travaux du parc Marcel Constant à hauteur de 500 000 euros, ceci sans concertation.

Des magasins ont encore fermé au centre-ville. Notre commune s'endort. Les gros travaux prévus pendant cette mandature : rien de novateur, rien de créatif, seulement des reprises de bâtiments pour le centre de loisirs et le centre municipal. Le stade rénové n'aura plus d'arrosage pour économiser vu le prix de l'eau. Mais, le rajout de l'électricité, parfois éclairé en plein jour, où est l'économie ?

Nous assistons toujours aux commissions ceci à 90%. La commission « Urbanisme Voirie Environnement » soit presque 2 ans sans consultation. Prévisions pour 2025 en voirie, « nous avons le temps nous ne sommes que début 2024 », quel manque de perspectives !

Fraissillouses et Fraissillous, nous vous laissons juger cet immobilisme grandissant, assumé par la majorité et qui sclérose malheureusement notre commune.

Patricia **HABAUZIT**
Jean Michel **ROCHE**

Isabelle **BONNEFOY**
Georges **KIBLER**

FRAISSES D'ABORD

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous n'avons pas reçu de contribution



NAISSANCES

Ines **CAPRARO**
Zahra **DERMECHE**
Isa **OZER**
Kaïs **AJANDOUZ**
Maël **BELKACEM**
Mencia **ORARD**
Joyce **ALI**

Elio **ROBIN**
Kassim **SLIMANE BESSON**
Lilya **MAKHOUF**
Mayeul **RESSEQUIER**
Eline **MARCHADO**
Lina **SABEUR**
Anna-Léa **SAID**

Alba **BOYET**
Luca **GAMBINO**
Victor **FLORAND**
Ethan **DREVET**
Ellie **MARTINEZ**

MARIAGES

Vincent **DI LENA** et Carine **DA FONSECA**
Thierry **ROTTIER** et Annie **STRUS**
Alexandre **GUERBAS** et Loan **CHAUSSE**



DECES



Kaddour **BENDJELLOUL**
Jean **CORDELIER**
Michel **MASSARD**
Maurice **BAYON**
Gilles **PONCET**

Paulette **RIGAUD**
veuve **JACQUET**
Antoine **TORRALVO**
Michèle **BRUN**
Marcel **SABOT**

17 POLICE

18 POMPIERS

15 SAMU

INFOS PRATIQUES

HÔPITAL DE FIRMINY

Standard..... 04 77 40 41 42
Accueil d'urgence..... 04 77 40 73 11

CENTRE ANTI-POISON..... 04 78 54 14 14

MAIRIE..... 04 77 40 56 40

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 16h sans interruption

CENTRE DE LOISIRS - Rémi..... 06 85 08 07 48

SERVICE DE L'EAU :

Standard..... 04 77 40 56 40
Astreinte..... 06 78 09 37 95

CRÈCHE INTERCOMMUNALE..... 04 77 10 97 49

URGENCE GAZ NATUREL - GRDF..... 0 800 47 33 33

S.I.D.R. Syndicat Intercommunal des Rives..... 04 77 40 29 60

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence les mardis matin en Mairie de Fraisses
Prise de rdv Pôles des Services Unieux..... 04 77 40 29 60

MEDIATRICE SANTE

Sur rendez-vous le mardi toute la journée en Mairie
Contacter Severine Dousse..... 06 37 70 55 81

Accompagnement dans vos démarches d'accès aux droits et aux soins. La mediatrice propose un suivi individuel pour une demande d'aide à la complémentaire santé ou vous dirige vers des professionnels de santé, travailleurs sociaux ou sécurité sociale.

